

— Bernard, me reconnaissez-vous ? Je suis Anna, votre sœur !...”

Le jeune homme ouvrit de nouveau les yeux avec une expression de reconnaissance, et disait assez que la pensée lui était revenue. La pauvre fille avait à remplir un pieux devoir :

— Mon bon Bernard, est-ce mon père qui vous a blessé ?

Et avec une profonde attention, elle épia tous les mouvements du malade.

Bernard s'efforça de faire, aussi bien que possible, un signe de la tête ! Anna l'avait compris : une joie céleste rayonna sur son visage.

— Oh ! s'écria-t-elle triomphante en se tournant vers Gertrude, mon père est innocent ! mon cœur me le disait bien ; il sortira bientôt de prison, et Bernard se guérira ! et nous serons tous heureux !...”

Et, dans son transport, elle embrassa la mère étonnée.

Dès ce moment, Anna ne quitta plus, pour ainsi dire, le blessé. Émus par ses prières, et touchés aussi du bon résultat que sa présence produisait sur leur fils, les parents, dans leur reconnaissance, lui permirent de prendre sa part des soins à donner au malade.

Des nuits entières, elle veillait à côté de la couche de Bernard : elle prévenait ses moindres désirs et se trouvait suffisamment récompensée par les remerciements ardents du jeune homme ; car il se guérit promptement de sa blessure, et un mois après il était presque entièrement rétabli.

Cependant, Henri demeurait en prison ; car, bien que Bernard témoignât de son innocence, on ne le rendait pas à la liberté. L'instruction de l'affaire était si avancée, les circonstances si défavorables au père d'Anna, que la justice ne pouvait être arrêtée dans son cours. On se demandait si les dénégations de Bernard n'avaient pas leur source dans la générosité de cœur et dans l'amour qu'il y portait.

VII.

Le tribunal d'Anvers regorge d'une foule de monde qui s'entasse avec curiosité dans l'étroite enceinte.

Derrière une table semi-circulaire sont assis les juges dans leurs robes rouges et noires, entourés avec respect par des huissiers et des avocats vêtus de toges noires. A main droite, s'élève un banc séparé ; c'est la place des douze citoyens, des jurés qui doivent prononcer à l'égard de l'accusé le solennel *oui* ou *non*, coupable ou non coupable.

Vis-à-vis des jurés se trouve un humble banc, entouré d'un treillis en bois : des gendarmes sont postés à côté et chargés de veiller sur le prisonnier qui y est enfermé.

Cet imposant appareil de la justice produit une sinistre impression sur les spectateurs, sur le prisonnier et sur les témoins. Rarement l'on y prend Dieu à témoin du mensonge sans se trahir ; le plus grand scélérat même sent une crainte inconnue se glisser dans son âme, et se demande avec surprise ce qu'est devenue son audace ?

C'était un campagnard, de moyen âge, qui était assis au banc des accusés ; la foule, qui était accourue, se le montrait du doigt en disant : “Voilà l'assassin !” et tous se flattaient d'assister à un drame émouvant.

Hélas ! c'était Henri ! Les fraîches couleurs qui naguère brillaient sur ses joues en avaient disparu ; pâle comme un mort, il tenait sa tête dans ses mains pour se soustraire aux regards avides de vengeance que le peuple dirigeait sur lui. Durant trois mois, il avait été victime de la lente circonspection de la justice ; durant trois mois, on l'avait tourmenté, torturé pour lui arracher l'avou du crime qui lui était imputé ; durant trois mois, seul et abandonné, tenu au secret le plus rigoureux, il avait, nuit et jour, vu l'ombre plaintive de sa fille, entendu la voix insultante de son ennemi, et aperçu la honte et l'échafaud tourbillonnant sous toutes les formes autour de sa couche !..

Les témoins étaient entendus ; Henri avait, de nouveau, été interrogé par le président et par les juges, concernant le crime dont il était accusé : mais personne ne pouvait démontrer sa culpabilité. On invoquait, il est vrai, avec des circonstances précises, son dissentiment avec Pierre, sa lutte avec celui-ci, et l'inimitié bien connue qui s'en était suivie. On vint raconter comment on l'avait vu, ce même dimanche, dans le même village où se trouvait Bernard ; comment on l'avait rencontré dans le chemin où Bernard avait été assailli, à peu près à l'heure même où l'attentat avait été commis. Tout cela élevait de fortes présomptions contre lui ; mais personne ne pouvait en conclure positivement qu'il fut le coupable ; de plus, un témoignage important en sa faveur était la déclaration du blessé lui-même. Celui-ci venait déclarer d'une voix forte et assurée que, frappé inopinément, dans l'obscurité, d'un violent coup de bâton, il n'avait pu reconnaître l'assaillant !... que, néanmoins, la taille beaucoup plus petite de l'assassin, qui portait une blouse et une casquette, tandis que le fermier Henri avait, ce jour-là, une redingote et un chapeau, lui donnait l'entière conviction que son voisin ne pouvait être le coupable.

Après l'audition des témoins, commencèrent les plaidoyers.

Un Hivernage dans les Glaces

III.

L'EUR D'ESPOIR.

A cette époque de l'année, la saison était favorable, et l'équipage put espérer arriver promptement sur le lieu du naufrage.

Le plan de Jean Cornutte se trouvait naturellement tracé. Il comptait relâcher aux îles Feroë, où le vent du nord pouvait avoir porté les naufragés ; puis, s'il acquérait la certitude qu'ils n'avaient été recueillis dans aucun port de ces parages, il devait porter ses recherches au delà de la mer du nord, fouiller toute la côte occidentale de la Norvège, jusqu'à Bodø, le lieu le plus rapproché du naufrage, et au delà, s'il le fallait.

André Vasling pensait, contrairement à l'avis du capitaine, que les côtes de l'Island devaient plutôt être explorées ; mais Penellan fit observer que, lors de la catastrophe, la bourrasque venait de l'ouest ; ce qui, tout en donnant l'espoir que les malheureux n'avaient pas été entraînés vers le gouffre du Maelstrom, permettait de supposer qu'ils s'étaient jetés à la côte de la Norvège.

Il fut donc résolu que l'on suivrait ce littoral d'aussi près que possible, afin de reconnaître quelques traces de leur passage.

Le lendemain du départ, Jean Cornutte, la tête penchée sur une carte, était abîmé dans ses réflexions, quand une petite main s'appuya sur son épaule, et une douce voix lui dit à l'oreille :

— Ayez bon courage, mon oncle !”

Il se retourna et demeura stupéfait. Marie l'entourait de ses bras.

— Marie ! ma fille à bord ! s'écria-t-il.

— La femme peut bien aller chercher son mari, quand le père s'embarque pour sauver son enfant !

— Malheureuse Marie ! Comment supporteras-tu nos fatigues ? Sais-tu bien que ta présence peut nuire à nos recherches ?

— Non, mon oncle, car je suis forte !

— Qui sait où nous serons entraînés, Marie ! Vois cette carte ! Nous approchons de ces parages si dangereux, même pour nous autres marins, endurcis à toutes les fatigues de la mer ! Et toi, faible enfant !

— Mais, mon oncle, je suis d'une famille de marins ! Je suis faite aux récits de combats et de tempêtes ! Je suis près de vous et de mon vieil ami Penellan !

— Penellan ! C'est lui qui t'a cachée à bord !

— Oui, mon oncle, mais seulement quand il a vu que j'étais décidée à le faire sans son aide.

— Penellan !” cria Jean Cornutte.

Penellan entra.